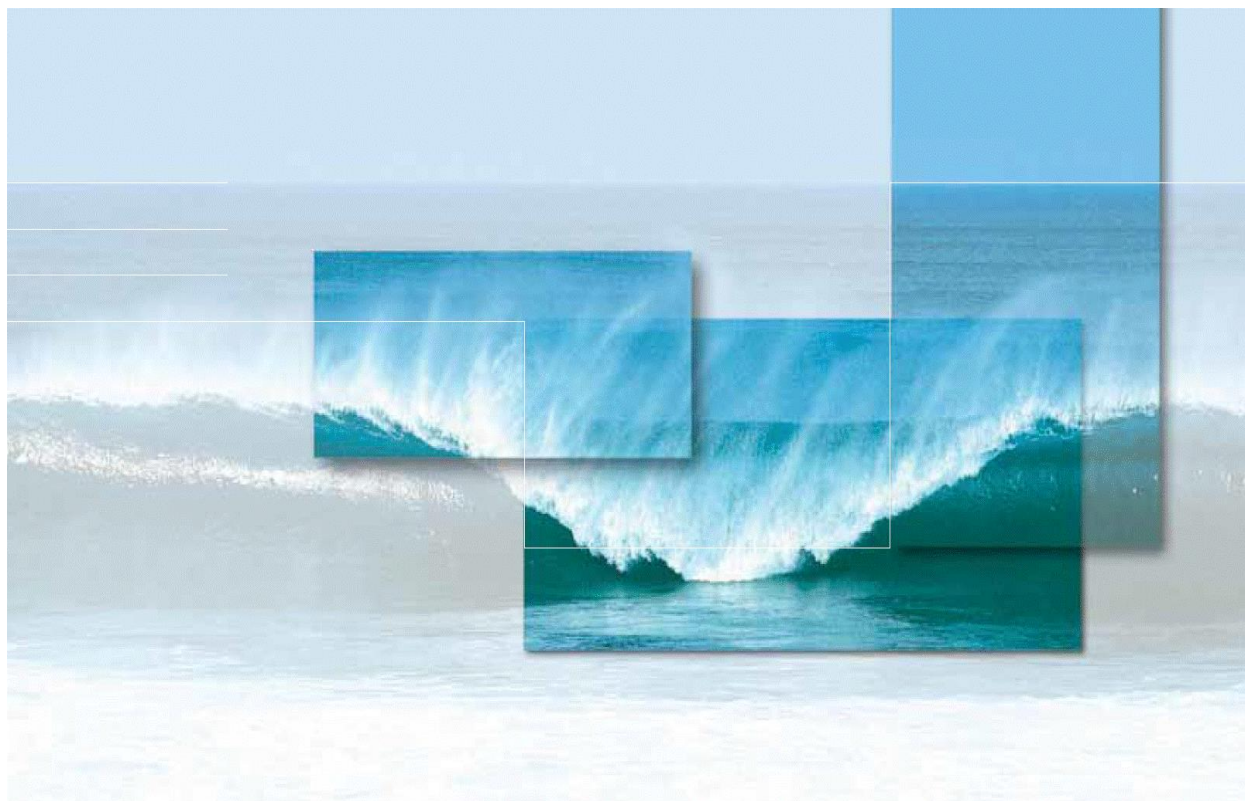




États financiers de
PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du ministère des Pêches et des Océans, 2025

États financiers de Pêches et Océans Canada, Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Cat. No. Fs1-84/1F-PDF

ISSN 2816-2226

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice qui s'est terminées le 31 mars 2025, et de tous les renseignements qui y figurent, incombe à la direction de Pêches et Océans Canada (le Ministère). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du gouvernement du Canada, qui reposent sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La direction doit assurer l'intégrité et l'objectivité de l'information contenue dans les états financiers. Certains des renseignements contenus dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le meilleur jugement de la direction et tiennent dûment compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de rapports, la direction maintient un ensemble de comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de Pêches et Océans Canada. Les renseignements financiers présentés dans le cadre de la préparation des Comptes publics du Canada et inclus dans le Rapport sur les résultats ministériels de Pêches et Océans Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe également à la direction de maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont dûment autorisées et enregistrées conformément à la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et aux autres lois, règlements, pouvoirs et politiques applicables.

La direction vise à garantir l'objectivité et l'intégrité des données qui figurent dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés compétents et en assurant leur formation et leur perfectionnement ; en prenant des dispositions organisationnelles pour assurer une répartition appropriée des responsabilités ; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de Pêche et Océans Canada soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction ; en effectuant une évaluation annuelle de l'efficacité du système de CIRF fondée sur les risques.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable en fonction d'un processus continu visant à déterminer les principaux risques, à évaluer l'efficacité des contrôles clés connexes et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur les risques du système de contrôle interne en matière de rapports financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 a été effectuée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor, et les résultats et les plans d'action sont résumés dans l'annexe.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers (suite)

L'efficacité et la pertinence du système de contrôle interne du Ministère sont examinées par le personnel de la vérification interne, qui effectue des vérifications périodiques des différents secteurs des opérations du Ministère, et par le Comité ministériel de vérification, qui supervise les responsabilités de la direction en ce qui concerne le maintien de systèmes de contrôle adéquats et la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers à la sous-ministre.

Les états financiers de Pêches et Océans Canada n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Original signé par

Annette Gibbons

Sous-ministre

Ottawa, Canada

17 septembre 2025

Original signé par

Richard Goodyear

Dirigeant principal des finances

Exercice terminé le 31 mars 2025

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
État de la situation financière (non audité)
Au 31 mars 2025

(en milliers de dollars)	2025	2024
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	750 473 \$	756 501 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	147 374	151 266
Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 5)	739 564	807 420
Revenus reportés (note 7)	4 957	6 569
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 8)	—	925
Autres passifs (note 9)	45 306	57 719
Avantages sociaux futurs (note 10)	29 405	28 788
Passifs éventuels (note 11)	509 859	476 773
	2 226 938	2 285 961
Passifs détenus pour le compte du gouvernement		
Revenus reportés (note 7)	(4 957)	(6 569)
	(4 957)	(6 569)
Total des passifs nets	2 221 981	2 279 392
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	746 368	748 558
Débiteurs et avances (note 12)	128 735	116 050
Prêts (note 13)	48 090	45 918
	923 193	910 526
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 12)	(81 484)	(71 217)
Prêts (note 13)	(48 090)	(45 918)
	(129 574)	(117 135)
Total des actifs financiers nets	793 619	793 391
Dette nette ministérielle	1 428 362	1 486 001
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 15)	228 000	3 688
Stocks (note 16)	110 932	102 113
Immobilisations corporelles (note 17)	9 827 198	8 626 207
Total des actifs non financiers	10 166 130	8 732 008
Situation financière nette ministérielle (note 18)	8 737 768 \$	7 246 007 \$

Obligations contractuelles (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé par

Annette Gibbons

Sous-ministre

Ottawa, Canada

17 septembre 2025

Original signé par

Richard Goodyear

Dirigeant principal des finances

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	2025 Résultats prévus	2025 Réal	2024 Réal
(en milliers de dollars)			
Charges			
Pêches	1 066 328 \$	1 118 786 \$	1 362 519 \$
Écosystèmes aquatiques	478 628	671 154	479 040
Navigation maritime	341 791	359 071	364 535
Opérations maritimes et intervention	888 711	1 122 113	1 098 687
Services internes	642 933	682 187	616 415
Total des charges	3 418 391	3 953 311	3 921 196
Revenus			
Vente de biens et de services	83 391	92 734	97 315
Revenus divers	4 816	10 404	11 476
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(48 196)	(57 228)	(62 674)
Total des revenus	40 011	45 910	46 117
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 378 380	3 907 401	3 875 079
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		5 209 893	4 386 584
Variations des montants à recevoir du Trésor		(2 190)	118 654
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 20)		192 341	202 951
Éléments d'actif et de passif transférés (à)/d'autres ministères gouvernementaux (note 21)		(882)	74
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(1 491 761)	(833 184)
Situation financière nette ministérielle — début de l'exercice		7 246 007	6 412 823
Situation financière nette ministérielle — fin de l'exercice		8 737 768 \$	7 246 007 \$

Information sectorielle (note 22)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

(en milliers de dollars)	2025	2024
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(1 491 761 \$)	(833 184 \$)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 696 998	1 358 846
Amortissement des immobilisations corporelles	(350 675)	(328 404)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(2 725)	(2 065)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(74 608)	(21 566)
Ajustement au coût des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(67 385)	(47 832)
Transferts (à)/d'autres ministères gouvernementaux (note 21)	(614)	142
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	1 200 991	959 121
Variation due aux stocks	8 819	(21 309)
Variation due aux charges payées d'avance	224 312	(15 778)
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(57 639)	88 850
Dette nette ministérielle — début de l'exercice	1 486 001	1 397 151
Dette nette ministérielle — fin de l'exercice	1 428 362 \$	1 486 001 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
État des flux de trésorerie (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

(en milliers de dollars)	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 907 401 \$	3 875 079 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(350 675)	(328 404)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(74 608)	(21 566)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(192 341)	(202 951)
Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(2 312)	4 809
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation des débiteurs et avances	2 418	1 099
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	224 312	(15 778)
Augmentation (diminution) des stocks	8 819	(21 309)
Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer	6 028	(116 328)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	3 892	(15 706)
Règlement d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	2 783	743
Diminution (augmentation) des autres passifs	12 413	(4 992)
Augmentation des avantages sociaux futurs	(617)	(275)
Augmentation des passifs éventuels	(33 086)	(124 859)
Transfert d'avance salariales d'urgence et trop-payés de salaires à/(d') autres ministères gouvernementaux (note 21)	268	68
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	3 514 695	3 029 630
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 696 998	1 358 846
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(2 725)	(2 065)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	1 694 273	1 356 781
Activités de financement		
Paiements des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	925	173
Encaisse utilisée pour les activités de financement	925	173
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	5 209 893 \$	4 386 584 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

1. Pouvoirs et objectifs

Pêches et Océans Canada a été établi en vertu de la *Loi sur le ministère des Pêches et des Océans* et doit faire rapport au Parlement par l'entremise de la Ministre des Pêches.

Les principales autorités législatives pour le Ministère sont les suivantes :

- *Loi sur les océans ;*
- *Loi sur les pêches ;*
- *Loi sur les espèces en péril ;*
- *Loi sur la protection des pêches côtières ;*
- *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001 ; et*
- *Loi sur les ports de pêche et de plaisance.*

Le Ministère est actuellement organisé selon les responsabilités essentielles suivantes :

- **Pêches** : Gérer les pêches, l'aquaculture et les programmes de pêche autochtone du Canada, ainsi que soutenir les ports de pêche commerciale tout en appliquant les lois pertinentes.
- **Écosystèmes aquatiques** : Conserver et protéger les océans et les autres écosystèmes aquatiques ainsi que les espèces aquatiques du Canada des répercussions humaines et des espèces envahissantes.
- **Navigation maritime** : Fournir de l'information et des services pour faciliter la navigation dans les eaux canadiennes.
- **Opérations maritimes et intervention** : Offrir des services d'intervention en milieu marin et exploiter la flotte civile du Canada.
- **Les Services internes** comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2024-2025. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2024-2025.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Ministère fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le ministère est déposée au Trésor et tous les décaissements faits par le ministère sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus et revenus reportés

Les revenus sont constitués de revenus provenant de sources non fiscales. Ils comprennent les transactions avec contrepartie où des biens ou des services sont fournis en contrepartie d'une obligation de prestation, et les transactions sans contrepartie où il n'existe pas d'obligation de performance pour la fourniture d'un bien ou d'un service. Ces transactions peuvent être récurrentes ou non récurrentes par nature. Les transactions récurrentes sont considérées comme des activités continues et routinières qui font partie du cours normal des opérations et peuvent être utilisées pour indiquer si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles soient à nouveau gagnées au cours des années à venir.

Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés. Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.

Les revenus non disponibles ne peuvent pas être utilisés pour acquitter les dettes du ministère. Bien que l'administrateur général du ministère soit censé exercer un contrôle comptable, il n'a pas le pouvoir de disposer des revenus non disponibles. Par conséquent, les revenus non disponibles sont gagnés au nom du gouvernement du Canada et sont donc présentés comme une réduction des revenus bruts de l'entité. Les revenus perçus pour le compte du gouvernement sont constitués de la vente de services et de gains sur la vente d'actifs. Ils sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(e) Charges

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

i. Prestations de retraite :

Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité du ministère relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

ii. Indemnités de départ :

L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payés la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Instruments financiers

Un contrat qui crée un instrument financier engendre, lors de sa conclusion, des droits ou obligations d'obtenir ou de fournir des avantages économiques. Les actifs financiers et les passifs financiers rendent compte de ces droits et obligations dans les états financiers. Le ministère comptabilise un instrument financier lorsqu'il devient parti à un contrat qui fait intervenir des instruments financiers.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(g) Instruments financiers (suite)

Les instruments financiers comprennent les comptes et les prêts en cours, ainsi que les comptes créditeurs et les charges à payer.

Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût ou au coût amorti. Tous les coûts des opérations associés sont ajoutés à la valeur comptable lors de la comptabilisation initiale.

Pour les instruments financiers évalués au coût amorti, la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour déterminer les produits ou charges d'intérêts.

Les débiteurs et les prêts sont initialement comptabilisés au coût et sont ajustés pour refléter leurs conditions avantageuses. Les conditions avantageuses comprennent les cas où les prêts sont consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans condition sont comptabilisés comme des prêts. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs et des prêts à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, comme décrits à la note 17. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens* ; des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition ; et des actifs incorporels.

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces, matériaux, fournitures et de carburants utilisés lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(i) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

(j) Actifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

(k) Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une norme environnementale, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du gouvernement, un passif éventuel est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(k) Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Un passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une obligation juridique d'engager des coûts de la mise hors service relativement à une immobilisation corporelle, l'opération ou l'événement passé donnant lieu au passif de mise hors service a eu lieu, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation sont normalement capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation. Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation peut survenir relativement à une immobilisation corporelle qui n'est pas comptabilisée ou qui n'est plus utilisée à des fins productives. Dans ce cas, les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation seraient passés en charges. L'évaluation du passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour mettre hors service une immobilisation corporelle.

Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures, et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(I) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont sujets à une incertitude relative à la mesure, telle que mentionnée à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans l'estimation des coûts d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs, l'inflation, les taux d'intérêts et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement ou des coûts de la mise hors service d'immobilisation. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée de la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(m) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

3. Autorisations parlementaires

Le ministère reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi qu'à l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du ministère pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

3. Autorisations parlementaires (suite)

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2025	2024
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 907 401 \$	3 875 079 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(350 675)	(328 404)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(74 608)	(21 566)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(192 341)	(202 951)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	3 892	(15 706)
Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(2 312)	4 809
Augmentation des avantages sociaux futurs	(617)	(275)
Augmentation des passifs éventuels	(33 086)	(124 859)
Diminution des revenus reportés	1 612	5 022
Dépense pour mauvaises créances	(10 348)	(1 220)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	16 291	16 630
Augmentation des comptes affectés des amendes supplémentaires pour infractions (note 18)	8	67
Autres	854	5
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas une incidence sur les autorisations	(641 330)	(688 448)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 696 998	1 358 846
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	925	173
Augmentation (diminution) des stocks	8 819	(21 309)
Salaires payés en trop	3 270	3 562
Prêts émis	14 636	13 937
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	224 312	(15 778)
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations	1 948 960	1 339 431
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	5 215 031 \$	4 546 062 \$

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2025	2024
Autorisations fournies		
Crédit 1 — Dépenses de fonctionnement	2 375 579 \$	2 433 271 \$
Crédit 5 — Dépenses en capital	2 099 012	1 709 222
Crédit 10 — Subventions et contributions	820 617	775 605
Montants législatifs	227 078	238 656
Total des autorisations fournies	5 522 286	5 156 754
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(2 132)	(2 037)
Périmés :		
Fonctionnement	(69 709)	(59 848)
Capital	(175 864)	(364 714)
Subventions et contributions	(59 550)	(184 093)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	5 215 031 \$	4 546 062 \$

4. Crédoeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoeurs et des charges à payer du Ministère :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Créditeurs — autres ministères et organismes	60 896 \$	80 582 \$
Créditeurs — parties externes	257 444	312 059
Total des crédoeurs	318 340	392 641
Charges à payer	432 133	363 860
Total des crédoeurs et des charges à payer	750 473 \$	756 501 \$

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations incluent :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Passifs d'assainissement pour les sites contaminés	307 526 \$	294 313 \$
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	432 038	513 107
Total	739 564 \$	807 420 \$

a) Assainissement des sites contaminés

« L'approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et pour l'environnement.

Le Ministère a relevé un total de 1 410 sites (1 592 sites en 2024) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le Ministère en a évalué 877 sites (934 sites en 2024) pour lesquels des mesures sont possibles et pour lesquels un passif brut de 298 660 528 \$ (284 348 666 \$ en 2024) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts environnementaux.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe 106 sites non évalués (120 sites en 2024) pour lesquels un passif estimé de 8 865 797 \$ (9 964 643 \$ en 2024) a été enregistré basé sur ce modèle.

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 307 526 325 \$ (294 313 310 \$ en 2024), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

a) Assainissement des sites contaminés (suite)

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 427 sites restants (538 sites en 2024). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, le Ministère ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2025 et du 31 mars 2024. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2,0 % (2,0 % en 2024). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé.

Le coût d'emprunt du gouvernement du Canada qui s'applique aux courbes de rendement coupon zéro a été utilisé pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux d'actualisation au 31 mars 2025 vont de 2,44 % pour les emprunts qui échoient à 2 ans (4,59 % en 2024 pour les emprunts qui échoient à 1 an), à 3,27 % (3,43 % en 2024) pour les emprunts qui échoient à 30 ans ou plus.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

a) Assainissement des sites contaminés (suite)

(en milliers de dollars)	2025				2024			
	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives
Pratiques liées aux carburants ⁽¹⁾	58	53	11 787 \$	13 206 \$	64	58	7 100 \$	8 372 \$
Décharges ⁽²⁾	4	4	6 839	7 308	4	4	6 393	7 550
Ouvrages d'ingénierie et transport aérien et routier ⁽³⁾	2	2	72	79	2	2	69	76
Installations maritimes et sites aquatiques ⁽⁴⁾	1 289	883	271 067	297 451	1 456	947	265 915	307 470
Bureaux et locaux commerciaux et industriels ⁽⁵⁾	39	33	14 666	16 384	47	34	11 868	13 807
Autres ⁽⁶⁾	18	8	3 095	3 495	19	9	2 968	3 512
Total	1 410	983	307 526 \$	337 923 \$	1 592	1 054	294 313 \$	340 787 \$

1. Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).

2. Contamination associée aux anciennes décharges ou à la lixiviation des matériaux déposés dans les décharges, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, autres contaminants organiques, etc.

3. Contamination associée à l'exploitation d'actifs tel qu'aéroports, chemins de fer et routes où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets, les installations de formation en lutte contre les incendies et les aires de stockage de produits chimiques ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, BTEX et autres contaminants organiques.

4. Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux sur les stations de phare ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

5. Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux/commerciales/industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

a) Assainissement des sites contaminés (suite)

6. Contamination provenant d'autres sources, comme l'utilisation de pesticides, d'herbicides ou d'engrais aux sites agricoles, l'utilisation de BPC, les zones d'entraînement à la lutte contre les incendies, les champs de tir et les installations d'entraînement, etc.

Durant l'année, 112 sites (102 sites en 2024) ont été fermés ou mis à zéro, car ils ont été soit assainis, soit évalués et ne répondent plus aux critères de comptabilisation d'un passif.

Les efforts continus du Ministère concernant l'évaluation des sites contaminés peuvent entraîner des éléments de passif environnemental supplémentaires.

b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le Ministère a comptabilisé des obligations liées à la mise hors service d'immobilisation pour le retrait de l'amiante et autres matières dangereuses dans les bâtiments, les obligations de fermeture et post-fermeture associée aux autres travaux et infrastructures, l'enlèvement des améliorations locatives et les activités de mise hors service liées aux navires et embarcations.

Les changements survenus au cours de l'exercice dans les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du Ministère sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2025					2024
	Bâtiments	Travaux et infrastructure	Améliorations locatives	Navires et embarcations	Total	Total
Solde d'ouverture	62 435 \$	177 983 \$	8 930 \$	263 759 \$	513 107 \$	575 433 \$
Nouveaux passifs	2 293	—	—	2 069	4 362	927
Passifs réglés	(185)	—	—	(2 715)	(2 900)	(743)
Révisions des estimations	(12 447)	(13 567)	371	(76 337)	(101 980)	(80 988)
Charge de désactualisation ⁽¹⁾	1 831	6 839	325	10 454	19 449	18 748
Solde de clôture	53 927 \$	171 255 \$	9 626 \$	197 230 \$	432 038 \$	513 107 \$

⁽¹⁾ La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Les dépenses futures non actualisées et ajustées en fonction de l'inflation liées aux projets et incluses dans le passif s'élèvent à 657 030 457 \$ (760 075 666 \$ au 31 mars 2024).

Les principales hypothèses qui ont été utilisées pour déterminer le montant de la provision sont les suivantes :

	2025	2024
Taux d'actualisation	2,44 % à 3,27 %	3,43 % à 4,59 %
Période d'actualisation et période du règlement		
Bâtiments	1 à 50 ans	1 à 58 ans
Travaux et infrastructure	1 à 68 ans	1 à 69 ans
Améliorations locatives	1 à 52 ans	1 à 53 ans
Navires et embarcations	2 à 22 ans	1 à 28 ans
Taux d'inflation à long terme	2,00 %	2,00 %

6. Revenus

Le Ministère dispose des principaux types de revenus suivants : la vente de biens et services, les revenus divers et les revenus gagnés pour le compte du gouvernement. La vente des biens et services est comptabilisée lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus divers comprennent les amendes, les revenus d'activités en lien à la pollution par les hydrocarbures et les saisies et confiscations. Ils sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus.

Le tableau suivant présente la ventilation des revenus significatifs du Ministère :

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

6. Revenus (suite)

(en milliers de dollars)	2025	2024
Vente de biens et services		
Licences et permis (avec contrepartie)	45 689 \$	49 952 \$
Droits de services maritimes (avec contrepartie)	45 910	46 117
Autres (avec et sans contrepartie)	1 135	1 246
Total des ventes de biens et services	92 734	97 315
Revenus divers		
Amendes (sans contrepartie)	7 122	7 529
Activités d'intervention en lien à la pollution d'hydrocarbures (avec contrepartie)	2 127	1 716
Autres (avec et sans contrepartie)	1 155	2 231
Total des revenus divers	10 404	11 476
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement (avec et sans contrepartie)	(57 228)	(62 674)
Total des revenus ¹	45 910 \$	46 117 \$

¹ Le Ministère n'a aucun revenu non récurrent significatif.

7. Revenus reportés

Les revenus reportés pour les permis de pêche représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant des droits reçus avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté.

Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Solde d'ouverture	6 569 \$	11 591 \$
Montants reçus	4 957	6 569
Revenus constatés	(6 569)	(11 591)
Solde de clôture brut	4 957	6 569
Revenus reportés détenus pour le compte du gouvernement	(4 957)	(6 569)
Solde de clôture net	– \$	– \$

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

8. Obligations au titre d'immobilisation corporelle louées

En 2025, le Ministère a exercé son option d'achat dans le cadre des ententes relatives aux immobilisations corporelles, mettant ainsi fin aux obligations locatives associées pour les années futures.

(en milliers de dollars)	Total des versements minimaux futurs	Intérêt théorique	2025	2024
Immeuble	– \$	– \$	– \$	925 \$
Total	– \$	– \$	– \$	925 \$

9. Autres passifs

Les autres passifs représentent des fonds reçus par le Ministère en vertu de règlements ou d'ententes de partage des coûts ou des fonds destinés à des projets. Voici une description détaillée des transactions liées à ces comptes :

(en milliers de dollars)	1 avril 2024	Recettes et autres crédits	Paiements et autres imputations	31 mars 2025
Dépôts relatifs à des projets de recherche	8 213 \$	9 540 \$	(9 643 \$)	8 110 \$
Ententes fédérales-provinciales à coûts partagés	45 928	21 791	(34 650)	33 069
Vente d'actifs saisis — <i>Loi sur les pêches</i>	3 133	683	(368)	3 448
Dépôts de garantie d'entrepreneurs	445	309	(75)	679
Total des autres passifs	57 719 \$	32 323 \$	(44 736 \$)	45 306 \$

Dépôts relatifs à des projets de recherche : Ce compte sert à comptabiliser les contributions reçues d'organisations et de particuliers pour des travaux de recherche.

Ententes fédérales-provinciales à coûts partagés : Ce compte sert à comptabiliser les sommes reçues des provinces dans le cadre d'ententes de partage des coûts de programmes. Les fonds sont déboursés selon les ententes.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

9. Autres passifs (suite)

Vente d'actifs saisis : Ce compte sert à comptabiliser les produits de la vente d'actifs saisis par le Ministère de personnes qui contreviennent à la *Loi sur les pêches*. Les sommes ainsi perçues sont retenues dans le Trésor jusqu'à ce que les litiges soient résolus par la Ministre des Pêches ou par les tribunaux.

Dépôts de garantie d'entrepreneurs : Ce compte sert à comptabiliser les sommes retenues afin de s'assurer que les engagements des entrepreneurs sous contrats sont respectés, pour protéger les intérêts des sous-traitants, des sous-traitants de deuxième niveau et des fournisseurs, et pour protéger la Couronne contre toute perte qui pourrait être encourue si un soumissionnaire n'honore pas un contrat.

10. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du Ministère participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le Ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2024-2025 s'élève à 142 514 230 \$ (138 064 112 \$ en 2023-2024). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,02 fois pour 2023-2024) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2023-2024) les cotisations des employés.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

10. Avantages sociaux futurs (suite)

(a) Prestations de retraite (suite)

La responsabilité du Ministère relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Obligation au titre des prestations constituées — début de l'exercice	28 788 \$	28 513 \$
Charge pour l'exercice	4 364	3 019
Prestations versées pendant l'exercice	(3747)	(2 744)
Obligation au titre des prestations constituées — fin de l'exercice	29 405 \$	28 788 \$

11. Passif éventuel

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

11. Passif éventuel (suite)

Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du Ministère dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le Ministère a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour laquelle un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 86 163 000 \$ au 31 mars 2025 (93 485 000 \$ au 31 mars 2024).

Les processus de négociation liés ou non aux traités sont menées par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) avec le Ministère des Pêches et des Océans Canada en tant que responsable principale sur les questions relatives à la pêche et à la sécurité maritime. Ces négociations ont lieu dans des régions du pays où les droits et les titres ancestraux n'ont pas été résolus par un traité ou par d'autres moyens légaux.

Il y a actuellement 59 cas en cours de tous types, y compris des discussions sur la Reconnaissance des droits des peuples autochtones et l'autodétermination.

12. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances du Ministère :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Débiteurs — autres ministères et organismes fédéraux	25 785 \$	27 734 \$
Débiteurs — parties externes	112 469	97 228
Avances comptables	586	642
Sous-total	138 840	125 604
Provision pour moins-value	(10 105)	(9 554)
Débiteurs et avances bruts	128 735	116 050
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(81 484)	(71 217)
Débiteurs et avances nettes	47 251 \$	44 833 \$

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

12. Débiteurs et avances (suite)

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des débiteurs de parties externes et des provisions pour moins-value associées utilisées pour refléter leur valeur recouvrable nette :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Débiteurs des parties externes		
Non en souffrance	65 762 \$	50 599 \$
Nombre de jours de retard		
1 à 30	1 014	1 102
31 à 60	1 312	745
61 à 90	123	283
91 à 365	2 062	1 686
Plus de 365	41 776	42 417
Dépréciés	420	396
Total partiel	112 469	97 228
Moins : Provision pour moins-value	(10 105)	(9 554)
Total	102 364 \$	87 674 \$

13. Prêts

Le tableau suivant présente les détails des soldes débiteurs des prêts recouvrables du Ministère :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Prêts	58 997 \$	47 425 \$
Moins : Provision pour prêts	(10 907)	(1 507)
Prêts bruts	48 090	45 918
Prêts détenus pour le compte du gouvernement	(48 090)	(45 918)
Prêts nets	– \$	– \$

Les prêts du Ministère sont des contributions remboursables inconditionnelles qui sont essentiellement des prêts visant à stimuler le développement économique. Les contributions remboursables inconditionnelles du Ministère ne portent pas intérêt et ont des modalités de remboursement annuelles de 5 à 10 ans.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

14. Gestion du risque

Le Ministère est exposé aux risques suivants en raison de son utilisation d'instruments financiers : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière.

L'exposition maximale du Ministère au risque de crédit au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024 correspond à la valeur comptable de ses actifs financiers.

Le Ministère a déterminé qu'il n'y a pas de concentration importante de risque de crédit lié aux débiteurs de parties externes. Une analyse chronologique de ces actifs financiers et des provisions pour moins-value associées utilisées afin de refléter ces comptes à leur valeur recouvrable nette est présentée à la note 12.

Le Ministère assume intentionnellement le risque de contrepartie lié à certains prêts en cours à des conditions avantageuses afin de soutenir divers objectifs stratégiques. Des provisions pour moins-value sont appliquées en conséquence pour refléter ces comptes à leur valeur recouvrable nette, comme l'explique la note 13.

(b) Risque lié au marché :

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque lié au marché comprend le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

i) Risque de change

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du taux de change.

Le Ministère a déterminé qu'il n'y a pas de concentration importante du risque de change lié aux instruments financiers libellés en devises étrangères.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

14. Gestion du risque (suite)

(b) Risque lié au marché : (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les prêts en cours du Ministère ne portent pas d'intérêts. Bien que la juste valeur de ces instruments financiers soit touchée par les variations des taux d'intérêt du marché, il n'y a aucune incidence sur les états financiers du Ministère puisque ces éléments sont évalués au coût.

(c) Risque de liquidité

Il s'agit du risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Comme le financement des passifs financiers du Ministère provient du Trésor public, son exposition au risque de liquidité est totalement atténuée.

15. Charges payées d'avance

Le tableau suivant présente les détails des charges payées d'avance du Ministère :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Stratégie nationale de construction navale	228 000 \$	3 688 \$

Le Ministère a comptabilisé des charges payées d'avance en 2024-2025 liées à un contrat de navire brise-glace.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

16. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks du Ministère :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Stocks conservés pour l'exécution de programmes à une date ultérieure	110 932 \$	102 113 \$

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle se chiffre à 72 588 027 \$ pour 2024-2025 (98 049 939 \$ pour 2023-2024).

17. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	10 à 40 ans
Travaux et infrastructure	5 à 75 ans
Machines et matériel	3 à 20 ans
Informatique	3 à 5 ans
Autre matériel	5 à 30 ans
Navires et embarcations	5 à 40 ans
Aéronefs	10 à 25 ans
Véhicules	6 à 20 ans
Immobilisations corporelles louées	Le moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail
Améliorations locatives	Le moindre de la durée de vie utile de l'amélioration ou de la durée du bail
Travaux en cours	Les travaux en cours sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent utilisables et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

17. Immobilisations corporelles (suite)

(en milliers de dollars)	Coûts					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde	Acquisitions	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de	Solde	Amortissement	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de		
Catégorie d'immobilisation	d'ouverture	(1)	(2)		clôture	d'ouverture		(2)		clôture	2025	2024
Terrain	26 822 \$	- \$	722 \$	3 \$	27 541 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	27 541 \$	26 822 \$
Bâtiments	1,051,286	-	78,751	1,988	1,128,049	651,971	26,673	1,294	1,000	678,938	449,111	399,315
Travaux et infrastructure	3,674,061	18	179,733	18,228	3,835,584	1,866,565	82,833	1,873	15,644	1,935,627	1,899,957	1,807,496
Machines et matériel	107,632	1,962	5,763	2,829	112,528	64,646	5,414	317	2,351	68,026	44,502	42,986
Informatique (Logiciels+Équipements)	187,818	652	14,112	357	202,225	145,862	11,712	20	357	157,237	44,988	41,956
Autre matériel	544,205	11,379	33,913	14,205	575,292	322,308	39,620	(2,069)	13,264	346,595	228,697	221,897
Navires et embarcations	4,656,043	1,822	245,220	125,607	4,777,478	2,211,543	146,840	(9,070)	60,511	2,288,802	2,488,676	2,444,500
Aéronefs	288,159	107	(5)	-	288,261	86,643	11,613	-	-	98,256	190,005	201,516
Véhicules	136,660	10,373	2,709	4,281	145,461	64,416	11,488	48	3,644	72,308	73,153	72,244
Améliorations locatives	645,168	31	23,111	188	668,122	426,450	14,269	(45)	158	440,516	227,606	218,718
Travaux en cours	3,144,707	1,670,654	(654,500)	7,899	4,152,962	-	-	-	-	-	4,152,962	3,144,707
Sous-total immobilisations	14,462,561	1,696,998	(70,471)	175,585	15,913,503	5,840,404	350,462	(7,632)	96,929	6,086,305	9,827,198	8,622,157
Immobilisations louées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	5,182	-	(5,182)	-	-	1,132	213	(1,345)	-	-	-	4,050
Sous-total immobilisations louées	5,182	-	(5,182)	-	-	1,132	213	(1,345)	-	-	-	4,050
Total	14 467 743 \$	1 696 998 \$	(75 653) \$	175 585 \$	15 913 503 \$	5 841 536 \$	350 675 \$	(8 977) \$	96 929 \$	6 086 305 \$	9 827 198 \$	8 626 207 \$

Des différences peuvent être dues à des arrondissements.

(1) L'acquisition d'immobilisations corporelles, incluses dans la catégorie « Travaux en cours », comprennent principalement des actifs en construction, tels que les projets de navires et d'hélicoptères et les projets d'amélioration des ports pour petites embarcations.

(2) Les ajustements incluent les travaux en cours de 654 499 715 \$ qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

18. Situation financière nette ministérielle

Une partie de la situation financière nette du Ministère est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

Le compte des amendes supplémentaires - *Loi sur les pêches* et des règlements y afférant a été établi afin de consigner les amendes imposées par les tribunaux en application de la Loi. Le solde du compte doit être utilisé pour des mesures correctives ou préventives liées à l'habitat du poisson, ainsi que pour la promotion d'une gestion, d'un contrôle, d'une conservation et d'une protection appropriés des pêches ou de l'habitat du poisson.

Le compte des amendes supplémentaires - *Loi sur les espèces en péril* et des règlements y afférant a été établi afin de consigner les amendes imposées par les tribunaux en application de la Loi. Le solde du compte est destiné à permettre des recherches sur la protection de l'espèce sauvage à l'égard de laquelle l'infraction a été commise.

Voici les opérations portées aux comptes mentionnés ci-dessus :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Fonds réservés — Compte des amendes supplémentaires		
<i>Loi sur les pêches</i>		
Solde, début de l'exercice	2 421 \$	2 354 \$
Revenus	29	78
Charges	(21)	(11)
Solde, fin de l'exercice	2 429	2 421
<i>Loi sur les espèces en péril</i>		
Solde, début de l'exercice	35	35
Revenus	—	—
Charges	—	—
Solde, fin de l'exercice	35	35
Solde total, fin de l'exercice — Fonds réservés	2 464	2 456
Fonds non réservés	8 735 304	7 243 551
Situation financière nette ministérielle — fin de l'exercice	8 737 768 \$	7 246 007 \$

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

19. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du Ministère peuvent donner lieu à des contrats et des obligations pluriannuels importants en vertu desquels le Ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes.

Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2026	2027	2028	2029	2030 et ultérieurs	Total
Immobilisations	1 419 003 \$	1 767 175 \$	1 101 990 \$	1 128 904 \$	2 557 675 \$	7 974 747 \$
Paievements de transfert	9 900	9 900	–	–	–	19 800
Total	1 428 903 \$	1 777 075 \$	1 101 990 \$	1 128 904 \$	2 557 675 \$	7 994 547 \$

20. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentées comprennent également les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou les membres de leur famille proche, ainsi que les entités contrôlées par, ou sous contrôle commun avec, un membre des principaux dirigeants ou un membre de sa famille proche. Le Ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

20. Opérations entre apparentés (suite)

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le Ministère a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, services juridiques, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	128 678 \$	139 357 \$
Installations	59 196	58 683
Services juridiques	3 802	4 148
Indemnisation des accidentés du travail	665	763
Total	192 341 \$	202 951 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes

(en milliers de dollars)	2025	2024
Charges	562 640 \$	598 518 \$
Revenus	4 \$	13 \$

Les charges et les revenus inscrits à la section b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section a).

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

21. Éléments d'actif et de passif transférés (à)/d'autres ministères gouvernementaux

Au cours de l'année, le Ministère a reçu et a transféré des immobilisations corporelles avec Agence de la santé publique du Canada, à Parcs Canada, à l'Agence des services frontaliers du Canada, à Agriculture et Agroalimentaire Canada, à la Gendarmerie royale du Canada et à Environnement et Changement climatique Canada, ce qui a entraîné une diminution nette de 614 milliers de dollars (hausse de 142 milliers de dollars en 2023-2024) de la situation financière nette ministérielle. Ces transferts ont touché les catégories suivantes : machines et matériel, navires et embarcations, matériel informatique, autres véhicules et autre matériel en 2025 (machines et matériel ainsi que navires et embarcations en 2024). Le Ministère a également transféré des avances de salaire d'urgence et des trop payés de salaire, ce qui a entraîné une diminution nette de 267 milliers de dollars (68 milliers de dollars en 2023-2024) de la situation financière nette ministérielle.

(en milliers de dollars)	2025	2024
Immobilisations corporelles (note 17)	(614 \$)	142 \$
Avances salariales d'urgence et trop payées de salaire	(268)	(68)
Impact sur la situation financière nette ministérielle	(882 \$)	74 \$

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

22. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les responsabilités essentielles du Ministère. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Pêches	Écosystèmes aquatiques	Navigation maritime	Opérations maritimes et intervention	Services internes	2025	2024
Paiements de transfert							
Premières Nations et Inuits	5 970 \$	222 359 \$	220 \$	26 009 \$	-	254 558 \$	89 862 \$
Organismes sans but lucratif	34 154	95 064	20	10 471	250	139 959	154 787
Particuliers	285 713	23 812	62	-	-	309 587	267 934
Autres pays et organisations internationales	3 059	354	-	-	-	3 413	1 985
Industrie	32 883	-	-	-	-	32 883	50 460
Total des paiements de transfert	361 779	341 589	302	36 480	250	740 400	565 028
Charges de fonctionnement							
Salaires et avantages sociaux	488 154	251 437	196 302	541 789	310 028	1 787 710	1 897 147
Services professionnels et spéciaux	123 081	29 662	39 419	85 740	117 450	395 352	407 861
Amortissement des immobilisations corporelles	83 411	7 389	31 894	198 863	29 118	350 675	328 404
Services de réparation et d'entretien	48 968	2 222	9 660	73 583	30 631	165 064	162 363
Services publics, fournitures, approvisionnements et carburants	32 660	9 321	44 411	43 183	9 287	138 862	170 344
Voyages, réinstallations et fret	16 847	8 851	9 043	34 937	4 536	74 214	70 775
Machines et matériel	14 727	11 114	10 882	15 894	15 658	68 275	62 666
Locations	12 376	7 158	8 424	22 160	18 587	68 705	78 040

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

22. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	Pêches	Écosystèmes aquatiques	Navigation maritime	Opérations maritimes et intervention	Services internes	2025	2024
Services de télécommunication	1 137	136	1 229	(2 894)	9 944	9 552	18 910
Services d'information	7 613	2 105	662	982	1 901	13 263	10 797
Paievements versés en remplacement d'impôt aux municipalités	—	—	—	—	13 538	13 538	12 732
Passifs éventuels	(74 836)	7	4	78	107 957	33 210	125 038
Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	—	—	—	—	2 312	2 312	(4 809)
Autres	2 869	163	6 839	71 318	10 990	92 179	15 900
Total des charges de fonctionnement	757 007	329 565	358 769	1 085 633	681 937	3 212 911	3 356 168
Total des charges	1 118 786 \$	671 154 \$	359 071 \$	1 122 113 \$	682 187 \$	3 953 311 \$	3 921 196 \$
Revenus							
Vente de biens et de services	43 240	122	49 010	212	150	92 734	97 315
Autres	7 319	25	1 225	2 210	(375)	10 404	11 476
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(50 559)	(147)	(4 325)	(2 422)	225	(57 228)	(62 674)
Total des revenus	— \$	— \$	45 910 \$	— \$	— \$	45 910 \$	46 117
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 118 786 \$	671 154 \$	313 161 \$	1 122 113 \$	682 187 \$	3 907 401 \$	3 875 079 \$

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

23. Événements subséquents

Le 10 juin 2025, le gouvernement du Canada a annoncé une réorganisation impliquant le transfert de programmes et de responsabilités de la Garde côtière canadienne au ministère de la Défense nationale.

Cette réorganisation comprend :

- La réaffectation des autorisations ; et
- la réattribution des actifs et des passifs liés aux programmes concernés.

Cet événement n'a pas d'incidence sur la situation financière du Ministère au 31 mars 2025 ; par conséquent, aucun ajustement n'a été apporté aux présents états financiers.

La réorganisation devrait avoir une incidence importante sur les activités et la présentation de l'information financière du Ministère au cours des périodes futures. La direction évalue actuellement les répercussions financières complètes de cette restructuration. Au moment de la publication des présents états financiers, il n'était pas possible d'estimer de façon fiable les incidences financières de cet événement.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

**ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA
DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN
MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS POUR
L'EXERCICE 2024 À 2025
(NON-AUDITÉ)**

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

Table des matières

1. Introduction
2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers
 - 2.1 Gestion des contrôles internes
 - 2.2 Ententes de services pertinentes aux états financiers
3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2024-2025
4. Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les exercices subséquents

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

1. Introduction

Le présent document fournit des renseignements sommaires sur les mesures prises par Pêches et Océans Canada pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers, y compris l'information sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les principales responsabilités du Ministère se trouvent dans le Plan ministériel pour l'exercice 2024-2025 ([Plan ministériel 2024-2025](#)) et le Rapport sur les résultats ministériels pour l'exercice 2023-2024 ([Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024](#)).

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion du contrôle interne

Pêches et Océans Canada dispose d'une structure de gouvernance et de responsabilisation bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation ministérielle et la surveillance de son système global de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne est en place et comprend :

- les structures de responsabilisation organisationnelle en ce qui a trait à la gestion du contrôle interne à l'appui d'une saine gestion financière, y compris les rôles et responsabilités des cadres supérieurs du Ministère en matière de gestion du contrôle dans leurs secteurs de responsabilité ;
- les valeurs et l'éthique ;
- la communication et la formation continuant sur les exigences législatives et stratégiques en matière de saine gestion et de contrôle financier ;
- la surveillance et des mises à jour régulières de la gestion du contrôle interne, ainsi que la communication des résultats d'évaluation et des plans d'action connexes à la sous-ministre et à la haute direction du Ministère et, le cas échéant, au Comité ministériel de vérification.

Le Comité ministériel de vérification est un comité consultatif indépendant de la sous-ministre. Il est chargé de conseiller la sous-ministre sur la pertinence et le fonctionnement des cadres et processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du Ministère.

2.2 Ententes de services pertinentes aux états financiers

- Pêches et Océans Canada compte sur d'autres ministères pour traiter certaines opérations qui sont consignées dans ses états financiers, comme le présentent les paragraphes suivants.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

Ententes de services communs :

- Services publics et Approvisionnement Canada administre de façon centralisée la rémunération et l'approvisionnement des biens et des services conformément à la délégation de pouvoirs de Pêches et Océans Canada, et fournit des services d'hébergement ;
- Services partagés Canada fournis des services d'infrastructure de technologie de l'information (TI) ;
- Le ministère de la Justice offre des services juridiques ; et
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit des renseignements liés à l'assurance dans le secteur public et administre de façon centralisée le paiement de la part de l'employeur des cotisations aux régimes d'avantages sociaux prévus par la loi.

Les lecteurs de la présente annexe peuvent consulter les annexes des ministères susmentionnés pour mieux comprendre les systèmes de contrôle interne en matière de rapports financiers liés à ces services particuliers.

Pêches et Océans Canada compte sur d'autres fournisseurs de services et ministères externes pour le traitement de certains renseignements ou transactions qui sont consignés dans ses états financiers, comme suit :

Dispositions particulières :

- Un fournisseur de services externe, conformément à un contrat conclu avec le gouvernement du Canada, administre la facturation des recettes des droits de services à la navigation maritime des navires étrangers sur la côte Est au nom du programme de navigation maritime de la Garde côtière canadienne. Les fournisseurs de services veillent à ce que les droits appropriés soient facturés. Les fournisseurs de services externes ont le pouvoir et la responsabilité de veiller à ce que la facturation des droits des services à la navigation maritime des navires étrangers de la région de l'Est soit effectuée conformément aux modalités prévues par le programme de navigation maritime de la Garde côtière canadienne. Par conséquent, on s'est fié aux procédures de contrôle de ces fournisseurs de services externes ;
- Services publics et Approvisionnement Canada fournit à Pêches et Océans Canada des services de facturation, de banque, de traitement électronique des fonds et des services de paiement semblables pour une partie importante des revenus provenant des permis de pêche commerciale et des frais de service maritimes par l'entremise du bouton d'achat du receveur général (BARG) ;

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

- Services publics et Approvisionnement Canada fournit à Pêches et Océans Canada une plateforme d'accès à son système de gestion des dossiers des ressources humaines (MesRHGC) ;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit à Pêches et Océans Canada une plateforme en tant que service afin que le Ministère puisse exploiter le système financier S/4HANA de SAP pour saisir et déclarer toutes les opérations financières.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle pour l'exercice 2024-2025

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance continue selon le plan de rotation de l'exercice précédent.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2024-2025

Plan de surveillance continue par rotation de l'exercice précédent pour l'exercice en cours	État
Immobilisations corporelles	Terminé comme prévu ; mesures correctives en cours.
Obligations liées à la mise hors service des immobilisations	Terminé comme prévu ; mesures correctives en cours.
Approvisionnement au paiement	Terminé comme prévu ; mesures correctives en cours.
Inventaire	Terminé comme prévu ; mesures correctives en cours.
Délégation de pouvoirs	Terminé comme prévu ; mesures correctives en cours.
Subventions et contributions	Terminé comme prévu ; mesures correctives en cours.
Contrôles généraux liés à la TI	Terminé comme prévu ; mesures correctives en cours.
Attestation du dirigeant principal des finances (DPF)	Terminé comme prévu ; mesures correctives en cours.
Établissement des coûts	Terminé comme prévu ; mesures correctives en cours.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

Nouveaux contrôles clés ou contrôles clés modifiés de manière significative :

Au cours de l'exercice financier en cours, aucun nouveau contrôle clé ni aucun contrôle clé existant modifié de manière significative n'a nécessité une réévaluation.

Programme de surveillance continue :

Le programme de surveillance continue fondé sur les risques du Ministère est conçu pour surveiller en permanence l'efficacité des contrôles internes liés à l'information financière.

Dans le cadre de son plan de surveillance continue par rotation, le Ministère a terminé la réévaluation des contrôles financiers dans les processus opérationnels suivants : obligations liées à la mise hors service des immobilisations, approvisionnement au paiement, délégation de pouvoirs, subventions et contributions, contrôles généraux liés à la TI, attestation du DPF et établissement des coûts. De plus, le Ministère a effectué des examens ciblés des immobilisations corporelles et des inventaires.

Dans l'ensemble, les contrôles clés testés se sont révélés efficaces. Lorsque des problèmes ont été identifiés, les responsables des processus opérationnels ont élaboré des plans d'action pour les résoudre. Les domaines suivants ont été identifiés comme nécessitant des améliorations supplémentaires, avec des mesures additionnelles actuellement mises en œuvre et surveillées :

- **Immobilisations corporelles** : Les améliorations comprennent une meilleure utilisation du système financier, un suivi plus clair des approbations et un renforcement de la surveillance.
- **Obligations liées à la mise hors service des immobilisations** : Des mesures ont été mises en place pour restreindre l'accès à la documentation clé au personnel autorisé uniquement.
- **Approvisionnement au paiement** : Les améliorations comprennent une meilleure exactitude des données dans le système financier, une meilleure conservation de la documentation, un renforcement des contrôles d'accès, une surveillance accrue des achats et des approbations financières plus rigoureuses.
- **Inventaire** : Les efforts visent à améliorer la gestion des inventaires grâce à des processus, des contrôles et une normalisation des systèmes renforcés.
- **Délégation de pouvoirs** : Des améliorations sont en cours pour renforcer les processus de validation et les contrôles d'accès.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

- **Subventions et contributions** : Des mesures sont en cours pour améliorer l'exactitude des paiements, les pratiques de documentation et la gestion des risques.
- **Contrôles généraux des TI** : Des améliorations sont en cours pour renforcer la gestion des accès, la surveillance et les processus de contrôle des changements.
- **Attestation du DPF** : Des initiatives sont en cours pour améliorer la collaboration avec les parties prenantes et s'assurer que les contrôles financiers sont bien compris et appliqués de manière uniforme dans l'ensemble du ministère.
- **Établissement des coûts** : Des mesures sont en cours pour affiner les contrôles d'accès et développer un processus structuré d'assurance de la qualité afin de soutenir l'exactitude des coûts.

Le statut du plan d'action est suivi par l'équipe des contrôles internes afin de s'assurer que les mesures correctives sont mises en œuvre dans un délai raisonnable.

4. Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les exercices suivants

Le tableau suivant présente le plan de surveillance continue par rotation de Pêches et Océans Canada pour les cinq prochains exercices. Le plan de surveillance continue repose sur :

- une validation annuelle des processus et des contrôles à haut risque ; et
- des modifications connexes à apporter au plan de surveillance continue, au besoin.

Plan de rotation des activités de surveillance continue

Principaux domaines de contrôle	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030
Contrôles au niveau de l'entité	Non	Non	Non	Oui	Non
Immobilisations corporelles	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Obligations liées à la mise hors service des immobilisations	Non	Non	Oui	Non	Non
Clôture financière	Oui	Non	Non	Oui	Non
Passifs éventuels	Oui	Non	Non	Non	Yes
Recettes					
- Droits de services maritimes	Non	Non	Non	Oui	Non
- Permis de pêche	Non	Oui	Non	Non	Oui

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

Approvisionnement au paiement	Non	Oui	Non	Oui	Non
Inventaire	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Responsabilité environnementale	Non	Non	Non	Oui	Non
Délégation de pouvoirs	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Subventions et contributions	Non	Non	Oui	Non	Non
Contrôles généraux liés à la technologie de l'information	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Planification et budgétisation	Oui	Non	Non	Non	Oui
Prévision	Non	Oui	Non	Non	Non
Attestation du dirigeant principal des finances (DPF)	Non	Non	Oui	Non	Oui
Établissement des coûts	Non	Non	Oui	Non	Non
Planification des investissements	Non	Oui	Non	Non	Non
Administration de la paye	Oui	Non	Non	Oui	Non